

Le grand seigneur ministre ne répondit point.

Quant à George Roux, on poussa l'ingratitude jusqu'à lui contester ses droits à une faible part de l'argent que les Anglais avaient compté à la France à titre d'indemnité des prises illégalement faites. Au nombre de ces prises figuraient pourtant huit vaisseaux appartenant à George Roux!... Mais à cette époque de dilapidations traîtresses, les seuls services rémunérés à la cour étaient ceux que rendaient les maltôtiers et les courtisanes. La majesté royale s'ébaudissait dans les orgies du Parc-aux-cerfs. Mme de Pompadour avait fait son temps. Il fallait préparer la dot à une autre joyeuse fille; on sait dans quel bouge on alla chercher cette digne rosière, Jeanne Vaubernier, depuis comtesse du Barry. Avec l'indemnité due à George Roux, Louis XV bâtit le château de Luciennes, (1) près de Marly. Là il arriva souvent que le roi très chrétien fit du

et d'apprécier les biens qu'il a faits à cette ville... On l'a vu toujours entreprenant, toujours zélé, toujours fidèle à son prince, aplanir les difficultés, vaincre tous les obstacles pour servir le roi et l'état.

« Pourrions-nous éviter de donner, dans une circonstance si intéressante, à cet homme dont la bonté se découvre par la patience et la tranquillité, à cet homme toujours dirigé par des principes d'honneur et de justice, qui se dépouille de tout pour satisfaire exactement à ses engagements, des marques de notre reconnaissance et de notre attachement. Quelqu'un qui a aussi bien mérité de la patrie et de l'état, que M. le marquis de Roux, excite nécessairement l'intérêt le plus vif et le plus pressant. »

(1) Voici une simple histoire qui fera très bien connaître les habitudes juvéniles du château de Luciennes :

Madame Dubarry, se promenant un soir avec le roi de France, aperçut une vachère de quatorze ans qui oubliait ses bêtes pour contempler le monarque. La vachère était jolie; la maîtresse en titre était, ce jour-là, fort gaie, le roi de France ennuyé. On résolut d'imaginer quelque chose de plaisant qui put distraire Sa Majesté. La vachère fut donc emmenée au pavillon de Luciennes, trempée dans un bain à deux ou trois eaux, et admise en grande toilette au petit souper royal. L'histoire ne dit pas ce que devinrent les bêtes; elle raconte seulement que la pauvre fille se maria fort bien à cause de la circonstance.